

## **Motion visant à limiter le parking sauvage sur l'esplanade du débarcadère**

Il y a quelques années j'ai questionné la municipalité de l'époque quant aux nuisances liées au parking de véhicules sur l'espace réservé aux piétons durant les journées de forte affluence. Il m'avait été répondu alors qu'un panneau signalant l'interdiction de parquer sauf exception était installé et que la police patrouillait pour amender les contrevenants.

Le temps a passé, la situation ne s'est de loin pas améliorée, voire péjorée. Certains dimanches on peut voir des véhicules stationnant entre les bancs, des familles avec enfants en bas âge, poussettes, petits vélos slalomant entre ces dernières. La police patrouillant le dimanche, s'arrête rarement pour sévir, ce ne sont pas des assistants de sécurité publique.

Je demande donc par la présente à la municipalité d'étudier la possibilité de mettre tout en œuvre (borne ou autre.) pour interdire le parking hors exception, sur l'esplanade, afin de rendre ce lieu à ses usagers initiaux à savoir les piétons.